

Communiqué de presse
14 décembre 2023

Le Groupe STEF a l'honneur à l'occasion du 19^e Grand Prix FAS de l'actionnariat salarié

Le Groupe STEF a été récompensé du Prix Coup de Cœur des 30 ans de la FAS pour sa démarche pionnière et la constance de sa politique d'actionnariat salarié ainsi que la réussite de son modèle fédérateur, véritable levier de performance économique et sociale de l'entreprise. Ce prix a été remis lors de la cérémonie du 19^e Grand Prix FAS de l'actionnariat salarié qui s'est déroulée le 13 décembre.



Depuis 30 ans, l'actionnariat salarié joue un rôle central dans l'ADN de STEF. Il est un élément fondateur de son histoire et de son identité. Au cœur de son modèle d'entreprise, il constitue une garantie forte de son indépendance et un formidable levier d'attractivité, de motivation et d'implication de ses équipes.

Aujourd'hui, plus de 70% du capital de STEF est détenu par son management et ses salariés, dont 18% via l'actionnariat salarié. Plus d'un salarié sur deux, toutes catégories professionnelles et tous pays confondus, est actionnaire du Groupe.

L'actionnariat salarié chez STEF est un moyen pour tous les collaborateurs engagés au quotidien au sein du Groupe de bénéficier des fruits de leur travail et de la croissance à laquelle ils participent. Il est une part importante du modèle social du Groupe fondé sur la redistribution équitable entre les actionnaires notamment salariés, les salariés eux-mêmes et le réinvestissement dans l'entreprise. Enfin, il est un marqueur de confiance pour les clients du Groupe ainsi qu'un facteur de compétitivité et de différenciation économique.

En France, l'actionnariat salarié chez STEF est porté par un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE). Tous les collaborateurs du Groupe peuvent y souscrire dès trois mois d'ancienneté et bénéficier d'abondement dès le 1^{er} euro investi. En dehors de la France, l'actionnariat salarié est déployé dans cinq autres pays d'implantation du Groupe (France, Belgique, Espagne, Portugal, Italie) avec des modalités différentes selon les législations locales, mais avec l'objectif commun de donner à tous des avantages analogues.

L'actionnariat salarié chez STEF repose sur une dynamique entretenue par une implication directe de la direction générale, du comité exécutif, du management et de la communauté RH ainsi qu'une mobilisation de tous les instants. En 2021, la vie du Plan d'Epargne Entreprise (PEE) du Groupe a d'ailleurs connu une nouvelle étape avec le passage au digital.

Pour Marie-Line Pesquidoux, Secrétaire générale du Groupe STEF : « *Nous sommes fiers de recevoir ce Prix qui récompense notre politique volontariste d'association des salariés au capital de l'entreprise menée depuis 30 ans. C'est aussi forcément quelque chose de symboliquement fort puisque la FAS et le Plan d'Epargne Entreprise STEF fêtent cette année ensemble leur 30^e anniversaire. Le PEE STEF a été créé en 1993 par les fondateurs du Groupe avec pour objectif d'asseoir l'indépendance de l'entreprise et d'associer les salariés à sa réussite en Europe. Cette démarche pionnière d'actionnariat salarié à l'époque est aujourd'hui un modèle d'avenir pour le développement des entreprises, car il répond parfaitement aux demandes sociales et sociétales de notre époque.* »

À propos du Groupe STEF

STEF est un *pure player* de la supply chain alimentaire. Sa mission est d'approvisionner les populations en produits alimentaires. Une responsabilité majeure qui s'appuie sur une histoire riche de plus de 100 ans. Aujourd'hui, STEF réunit un ensemble d'expertises qui en fait le leader européen des services de transport, de logistique et conditionnement sous température contrôlée dédiés aux produits alimentaires. Avec ses clients de l'industrie, de la distribution et de la restauration hors-domicile, STEF œuvre pour construire une supply chain toujours plus agile et connectée en réponse aux évolutions des modes de consommation et à la transformation des canaux de distribution, du commerce de proximité, à la grande surface et au e-commerce. Son plan stratégique 2022-2026 « Engagés pour un avenir durable » place le « care » au cœur de ses relations avec l'ensemble de ses parties-prenantes internes comme externes ainsi qu'au centre de sa démarche climat. STEF compte plus de 22 000 collaborateurs et plus de 270 sites implantés dans 8 pays européens. En 2022, STEF a réalisé un chiffre d'affaires de 4,3 milliards d'euros.

www.stef.com

Contact média : catherine.marie@stef.com

Tél. : 06 35 23 10 88

À propos de la FAS

La Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés rassemble les associations d'actionnaires salariés et anciens salariés qui se sont constituées au sein des entreprises françaises, des PME non cotées jusqu'aux grands groupes internationaux. La FAS représente les 3,5 millions d'actionnaires salariés en France. Organisé en partenariat avec Amundi, Clifford Chance et Groupe Alixio, le Grand Prix de la FAS récompense chaque année les sociétés françaises qui participent activement au développement de l'actionnariat salarié.

www.fas.asso.fr